



Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion

COMMISSION COHESION SOCIALE

**Compte-rendu de la réunion du mardi 11 septembre 2018 à 17h00
Dans la salle La Fayette de l'Hôtel de Ville**

ORDRE DU JOUR

- 1. Mission Ville pour tous – Super Seniors Saison 2**
- 2. Mission Ville pour tous – Mise en œuvre d'actions dans le cadre du Contrat local de santé**

Etaient présents, sous la présidence de : Madame Sélima SAADI

- Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller Municipal Délégué, Membre titulaire
- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Adjoint au Maire, Membre suppléant
- Madame Christelle ENAUX-BOHL, Chef de la Mission Ville pour tous
- Madame Coralie LEMOINE-FALGAS, chargée de mission santé, Mission Ville pour tous
- Madame Virginie ZEWE, chargée de mission seniors et handicap, Mission Ville pour tous

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Madame Catherine MERGEN-MOREL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre titulaire
- Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, Membre titulaire
- Madame Marie-Anne ISLER-BEGUIN, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Monsieur Patrice NZIHOU, Adjoint chargé de Quartiers, Membre suppléant
- Madame Myriam SAGRAFENA, Conseillère Municipale Déléguée
- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Madame Patricia SALLUSTI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Monsieur Yves WENDLING, Conseiller Municipal, Membre titulaire
- Madame Anne HOMMEL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Monsieur Thierry GOURLOT, Conseiller Municipal, Membre suppléant
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, Membre suppléant

Madame Sélina SAADI ouvre la séance en excusant les membres ne pouvant être présents.

1er Point – Mission Ville pour tous – Super Senior Saison 2

Dans le cadre du programme "Metz, ville amie des aînés", la Ville a subventionné en 2017 un projet expérimental autour du numérique, mené par TCRM-BLIDA, dont l'objectif était de favoriser l'ouverture des seniors aux nouvelles technologies. Il est envisagé de poursuivre ce projet qui a rencontré un vif succès en l'améliorant.

L'opération Super Senior Saison 2 permettra aux seniors messins une découverte du numérique, des réseaux sociaux, d'Internet, des démarches administratives et du paiement en ligne. Un parcours de dix séances de deux heures par groupes de différents niveaux (débutants et initiés) seront proposés. Chaque atelier pourra accueillir 10 personnes, soit au total 40 seniors.

Le projet Super Senior Saison 2 s'élève à 23 400 € et sera subventionné par la Ville à hauteur de 13 840 €. Une contribution financière de 50 € sera demandée à chaque participant. Les seniors de 65 ans et plus pourront faire valoir leur coupon Pass Avant'âges.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité
Proposition de rapporteur : Mme Agnès Migaud*

2ème Point – Mission Ville pour tous – Mise en œuvre d'actions dans le cadre du Contrat local de santé

Axe 1 - Commencer la vie en bonne santé :

- Le réseau de santé Metz arrondissement (RESAM) est missionné par l'ARS Grand Est pour "Sensibiliser les enfants à une hygiène de vie favorable à leur santé" (fiche-action 4 du CLS). En concertation avec l'Education Nationale, il est proposé de mener cette action avec l'école élémentaire Michel Colucci et l'association culturelle et sociale AGORA. Un programme éducatif, sur les temps scolaire et périscolaire, intégré au projet pédagogique de l'école autour du bien-être, de l'équilibre alimentaire et de l'activité physique au quotidien sera engagé sur l'année scolaire 2018-2019. Un financement de la Ville de Metz est sollicité à hauteur de 3 900 € en complément du Régime local d'Assurance Maladie. Une évaluation d'impacts de ces actions en milieu scolaire est sollicitée. Elles sont réalisées en fin de programmes. Celles des écoles Auguste Prost et Maurice Barrès sont attendues pour fin septembre.

- La Ville de Metz souhaite poursuivre et renforcer avec le Syndicat Départemental des Orthophonistes de Moselle la formation des professionnels de la petite enfance au développement du langage du jeune enfant avec le projet "Tremplin langage" (fiche-action 10 du CLS). Les éducateurs de jeunes enfants de 2 à 3 ans dans les crèches et les assistantes maternelles recevront une formation théorique et pratique pour prévenir l'apparition de difficultés de langage. Le coût total de l'intervention des orthophonistes dans ce projet s'élève à 11 310 €. Il est néanmoins précisé que le CNFPT a été sollicité pour mener à bien cette

action et se substituerait au SDOM en cas de réponse favorable.

- Le Comité départemental de prévention en alcoologie et en addictologie de Moselle propose un projet de sensibilisation aux conduites à risque auprès des adolescents dans l'optique de développer avec eux un concept d'action de prévention sur la thématique des addictions à destination de leurs pairs, "Les conduites à risques ? Parlons-en entre jeunes" (fiche-action 15 du CLS). La Ville de Metz est sollicitée à hauteur de 2 478 € en complément de la participation de l'Agence Régionale de Santé Grand Est (8 000 €).

Des précisions vont être demandées concernant la répartition du coût des interventions et des frais de structures dans le coût horaire. Ce projet sera mis en lien avec les étudiants de l'Université de Lorraine travaillant sur une charte sur le thème de la prévention santé.

Axe 5 – Renforcer les environnements favorables à la santé

La Ville de Metz a répondu à l'appel à projets du 3^{ème} Plan Régional Santé Environnement Grand Est 2017-2021 et obtenu une réponse favorable pour la mise en œuvre du projet "Ateliers-formation sur la santé environnementale à destination des professionnels de la petite enfance" (fiche-action 37 du CLS). Les professionnels de la petite enfance, municipaux et privés, seront sensibilisés aux polluants de leurs environnements intérieurs impactant la santé des enfants et aux solutions alternatives, par une consultante en santé environnementale. Ce projet est subventionné par le Conseil Régional Grand Est (2 000 €) et la Ville de Metz à hauteur de 448 €.

Axe 6 – Organiser l'accès aux soins et les parcours de santé

La Ville de Metz propose 6 modules "Initiation aux gestes qui sauvent" (fiche-action 52 du CLS) mis en œuvre par l'association des Secouristes Français Croix-Blanche, organisme de formation agréé, auprès de 90 bénévoles (membres des comités de quartiers, CCA, bénévoles de la nuit de la solidarité). Le coût de cette prestation s'élève à 1 380 €.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité
Proposition de rapporteur : Mme Catherine MERGEN-MOREL*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 15.